



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES SERVICES WIMI

CLOUD SOLUTIONS DESIGNNE LA SOCIETE CLOUD SOLUTIONS SAS, AU CAPITAL DE 138 352,50 EUROS, DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUÉ AU 23 RUE D'ANJOU, 75008 PARIS, IMMATRICULEE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE PARIS, SOUS LE NUMERO 528 893 522 ET REPRÉSENTÉE PAR SON REPRÉSENTANT LEGAL M. ANTOINE DUBOSCQ.

CLOUD SOLUTIONS PROPOSE, NOTAMMENT PAR LE BIAIS DE SON LOGICIEL « WIMI », UNE SUITE COLLABORATIVE EN MODE SaaS. LES SERVICES « WIMI » COMMERCIALISES AINSI PAR CLOUD SOLUTIONS (CI-APRÈS « LES SERVICES ») PERMETTENT D'ACCÉDER À UNE PLATEFORME DE TRAVAIL COLLABORATIF. CES SERVICES PERMETTENT NOTAMMENT DE CRÉER ET D'ADMINISTRER DES ESPACES DE TRAVAIL COLLABORATIFS SECURISÉS, D'INVITER DES UTILISATEURS À REJOINDRE L'ESPACE AINSI CRÉÉ, DE CENTRALISER, PARTAGER, GERER ELECTRONIQUEMENT DES DOCUMENTS, AU SEIN DES ESPACES, DE GERER DES TACHES, DE PARTAGER DES CALENDRIERS, D'ORGANISER DES RÉUNIONS, DE COMMUNIQUER, ETC.

APRÈS AVOIR PU ÉTUDIER LES SERVICES PROPOSÉS PAR CLOUD SOLUTIONS ET S'ESTRÉ ASSURÉ DE SON ADEQUATION À SES BESOINS, LE CLIENT DECLARE :

- DISPOSER DE TOUTES LES INFORMATIONS ET DOCUMENTATIONS NÉCESSAIRES ET SUFFISANTES RELATIVES AUX SERVICES ;
- AVOIR EU LA POSSIBILITÉ DE POSER À CLOUD SOLUTIONS L'ENSEMBLE DES QUESTIONS POUR LESQUELLES IL SOUHAITAIT OBTENIR DES PRÉCISIONS ET REÇU DE CLOUD SOLUTIONS DES REPONSES APPROPRIÉES ET COMPLÈTES ;
- DISPOSER DES RESSOURCES TECHNIQUES ET COMPÉTENCES HUMAINES DE NATURE À PERMETTRE LA BONNE UTILISATION DES SERVICES.

L'UTILISATION DE CES SERVICES EST RÉGIE PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION.

1. Objet

Les présentes conditions générales définissent les conditions d'utilisation des Services. Elles définissent à la fois les règles concernant l'entité publique ou privée cliente de CLOUD SOLUTIONS mais également concernant les Utilisateurs finaux et les Utilisateurs invités.

2. Acceptation

Le Client doit accepter les Conditions avant de pouvoir utiliser les Services. Le Client ne pourra pas utiliser les Services en l'absence d'acceptation des Conditions.

Les conditions d'utilisation sont validées aussi bien par le Client que les Utilisateurs finaux avant toute utilisation des Services. Cette acceptation est formalisée par une case à cocher sur Wimi.

Aucune condition particulière, ni conditions générales d'achat, ne peut sauf acceptation formelle écrite et expresse de CLOUD SOLUTIONS, prévaloir contre les présentes Conditions générales ni les compléter.

3. Destination des Services

Le Client certifie utiliser les Services et mettre les Services à disposition de ses Utilisateurs finaux et Utilisateurs invités uniquement dans le cadre d'une activité professionnelle.

Dans ce cadre, le Client reconnaît et accepte que les dispositions protectrices applicables aux contrats conclus avec les consommateurs ainsi que les dispositions des articles 1127-1 et 1127-2 du Code civil ne lui sont pas applicables.

4. Définitions

« Client » désigne la personne physique ou morale qui souscrit à l'offre Wimi et qui met à disposition les Services à destination d'Utilisateurs finaux et d'Utilisateurs invités.

« Utilisateur final » désigne un ou plusieurs salariés ou agents du Client auxquels ledit Client accorde le droit d'utiliser les Services.

« Utilisateur invité » désigne toute personne physique tiers au Client et à qui ledit Client accord le droit d'utiliser les Services. « Wimi » désigne l'espace de travail collaboratif en ligne fourni par les Services.

« Gestionnaire du Wimi » désigne l'utilisateur qui gère le Wimi et qui détermine les priviléges de chaque Utilisateur final et/ou invité.

« Services » désigne l'accès à l'ensemble des produits, logiciels, services intégrés à la suite Wimi.

« Formule d'Abonnement » désigne les conditions spécifiques d'accès pour un Client aux Services en contrepartie du paiement d'une redevance pour une période définie.

« Contenu » désigne toute donnée, information, image, fichier, son, texte, programme, logiciel, code, ou élément de toute nature qui serait exploité, diffusé, stocké, transmis, émis, collecté, traité ou mis à disposition directement ou indirectement au moyen des Services.

5. Porte-fort

Le Client est habilité à fournir à des Utilisateurs finaux et/ou Utilisateurs invités un accès à son Wimi.

Dans ces cas, le Client se porte-fort d'une utilisation conforme aux spécifications techniques et juridiques des Services qu'il réalise et que ses Utilisateurs finaux et invités réalisent.

En ce sens, le Client a connaissance et reconnaît qu'il est responsable des agissements et non agissements des Utilisateurs finaux et/ou Utilisateurs invités à qui il aura autorisé l'accès aux Services.

6. Inscription

Pour utiliser les Services, il peut être demandé au Client de remplir et d'envoyer un formulaire d'inscription. Dans le cadre de ce processus d'inscription, le Client accepte :

- (i) d'être listé comme référence sur les sites commerciaux présentant l'offre Wimi et
- (ii) fournir des informations actuelles, complètes et exactes et
- (iii) maintenir et mettre à jour ces informations afin qu'elles soient toujours actuelles, complètes et exactes.

Dans le cas où des données d'inscription du Client s'avéreraient inexactes, incomplètes ou obsolètes, CLOUD SOLUTIONS peut mettre un terme sans préavis et sans indemnité aux droits d'utilisation des Services.

7. Accès aux services

CLOUD SOLUTIONS s'engage à prendre les mesures raisonnables afin de rendre les Services disponibles via Internet, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

CLOUD SOLUTIONS sera habilité à prendre des mesures qui affectent cette accessibilité notamment pour procéder à des opérations de maintenance ou pour protéger la confidentialité ou l'intégrité des



données, sans que sa responsabilité ou des indemnités ne puissent être recherchées.

Il est également convenu que CLOUD SOLUTIONS ne pourra être tenu responsable de toute indisponibilité se rapportant à la connexion Internet du Client ou de problèmes liés au réseau Web du Client.

Le Client s'engage à ce que les accès aux Services soient strictement personnels et soient alloués à une personne physique exclusivement et ne peuvent en aucun cas être partagés entre plusieurs personnes physiques ou alloués à une entité autre qu'une personne physique.

Le Client s'engage à respecter la définition du statut d'Utilisateur final et d'Utilisateur Invité telle que définie dans ce document et à respecter les droits d'accès qui lui ont été attribués.

8. Licence

L'accès aux Services et l'utilisation des produits y afférents, est concédé en licence et n'est pas vendu.

Il s'agit d'un droit d'utilisation concédé exclusivement dans les conditions déterminées par la Formule d'abonnement souscrite, notamment pour le nombre d'Utilisateurs finaux et d'Utilisateurs invités, l'assistance et l'espace de stockage définis par la Formule d'abonnement souscrite.

Cette licence est délivrée pour le monde entier, non cessible et non exclusif, ce droit ne pouvant pas être concédé en sous-licence sauf accord préalable de CLOUD SOLUTIONS.

9. Utilisation des Services

Le Client s'engage à ce que son Wimi soit utilisé dans des conditions raisonnables.

Le Client est seul responsable à l'égard de CLOUD SOLUTIONS et à l'égard des tiers de l'utilisation des Services, du Contenu téléchargé, transféré, édité publiquement, traité ou saisi dans les Services, de son compte sur Wimi, de la gestion de son Wimi, et de toute transmission lors de l'utilisation des Services.

Le Client s'engage notamment à :

- (i) Ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à d'autres systèmes informatiques ni gêner l'utilisation et la jouissance d'un autre Client des Services ;
- (ii) Respecter les lois nationales régissant le service en ligne, ne pas envoyer, distribuer, rendre disponible ni transmettre tout logiciel ou autre fichier informatique contenant un virus/composant nuisible ;
- (iii) Ne pas utiliser les Services à des fins illégales ;
- (iv) Ne rien supprimer dans les produits, logiciels, documents ou sites Web utilisés en rapport avec les Services, y compris les mentions légales, les clauses de non responsabilité ni les symboles de droits d'auteur ou de marque, ne pas modifier tout logo dont il n'est pas propriétaire et qu'il n'est pas autorisé(e) à modifier ;
- (v) Ne pas gêner ni perturber les réseaux connectés aux Services ;
- (vi) Ne pas enfreindre le droit d'auteur, le brevet, la marque, le secret industriel ou tout autre droit de propriété d'un tiers ; et
- (vii) Ne pas transmettre des documents illégaux, confidentiels sans autorisation, ou constitutifs de harcèlement, diffamatoires, à caractère raciste, indécent, abusifs, violents, menaçants, vulgaires, obscènes ou tout autre document portant atteinte aux droits de tiers ou violent de quelque sorte que ce soit la législation en vigueur.

10. Suspension des services

CLOUD SOLUTIONS se réserve de suspendre l'accès aux Services sans préavis ni indemnité en cas de :

- (i) Non-paiement des sommes dues à CLOUD SOLUTIONS passé un délai de 30 jours ;
- (ii) Une utilisation non-conforme des Services ;
- (iii) Toute action ou omission du Client de nature à engager la responsabilité de CLOUD SOLUTIONS.

Les Services seront rétablis dans les meilleurs délais une fois la cause de la suspension levée par le Client.

A défaut de régularisation de la situation par le Client passé un délai de 60 jours, CLOUD SOLUTIONS se réserve le droit de résilier le présent contrat aux torts exclusifs du Client et sans préjudice de toute somme due, notamment du paiement des redevances jusqu'à l'issue de la durée souscrite.

La suspension d'accès aux Services ou la résiliation anticipée du Contrat ne donnera lieu à aucun remboursement des redevances réglées par avance, ni à aucune indemnité.

11. Evolution des Services

CLOUD SOLUTIONS innove en permanence.

Le Client reconnaît et accepte que CLOUD SOLUTIONS se réserve le droit de faire évoluer ses Services, de mettre à jour les Services, d'ajouter de nouvelles fonctionnalités ou de créer de nouveaux Services.

Les adaptations s'imposent au Client, CLOUD SOLUTIONS s'assurant au préalable :

- Que le Client en soit informé en temps utile lorsque l'évolution le nécessite ;
- Que cette adaptation ne déprécie pas les engagements pris par CLOUD SOLUTIONS à l'égard du Client.

Les nouvelles fonctionnalités, sauf si elles sont nécessaires au bon fonctionnement des Services ou imposées pour des raisons réglementaires sont activées à la seule discrétion du Client et sont incluses dans le prix payés par le Client, sauf indication contraire.

Le Client ne saurait reprocher à CLOUD SOLUTIONS l'absence d'adaptation ou la mise en service de nouvelles fonctionnalités.

12. Sécurité

Le Client est seul responsable de toutes les activités s'opérant sur son compte.

Il est de la responsabilité du Client de sensibiliser ses Utilisateurs finaux et Utilisateurs invités aux mesures de sécurité et d'assurer leur formation à cet effet.

Le Client s'engage à avertir immédiatement CLOUD SOLUTIONS de toute utilisation non autorisée de son compte ou de toute autre violation de sécurité connue selon les modalités décrites aux présentes.

CLOUD SOLUTIONS ne peut pas être tenu pour responsable des pertes/dommages que le Client pourrait subir à la suite de l'utilisation par un tiers de son mot de passe, de son compte, le cas échéant, avec ou sans son consentement.

Le Client est tenu pour responsable des pertes que CLOUD SOLUTIONS ou toute autre partie pourrait subir à la suite d'une telle utilisation.

13. Mots de passe

Le Client s'engage à adopter des mesures appropriées de conservation des mots de passe dans des conditions de confidentialité.

Le Client est seul responsable du maintien de la confidentialité des identifiants et mots de passe des Utilisateurs finaux et des Utilisateurs invités.



Les mots de passe n'étant pas accessibles aux collaborateurs de CLOUD SOLUTIONS, en cas d'oubli ou d'anomalie, les Utilisateurs finaux et les Utilisateurs invités sont invités à recourir à la procédure « Mot de passe oublié » qui figure sur la page de connexion de leur compte Wimi.

14. Propriété

Tout le contenu des sites web et programmes informatiques, logiciels, produits, éléments graphiques d'interface ou des autres éléments associés aux Services fournis par CLOUD SOLUTIONS est protégé par des droits de propriété intellectuelle appartenant exclusivement à CLOUD SOLUTIONS.

Ce contenu ne peut être reproduit, traduit, transcrit, ou modifié sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, sans l'accord écrit préalable de CLOUD SOLUTIONS.

Le Client n'est pas autorisé à copier, modifier, distribuer, publier, transmettre ou créer des travaux dérivés de tout élément de ce contenu.

Les Licences accordées par les Conditions ne donnent au Client, aucun droit sur le contenu des sites web programmes informatiques, logiciels, et produits associés aux Services fournis par CLOUD SOLUTIONS, ni sur les logos associés et d'autres noms, logos, icônes et marques identifiant les produits et services CLOUD SOLUTIONS qui ne doivent pas être utilisés sans la permission écrite préalable de CLOUD SOLUTIONS.

Tout Contenu que le Client télécharge, transfère, édite publiquement, traite ou saisit dans les Services reste la propriété exclusive du Client si le Client en est le propriétaire légal. CLOUD SOLUTIONS ne peut se prévaloir de la propriété des données transmises et générées par le Client dans le cadre de l'usage de Wimi.

CLOUD SOLUTIONS n'a aucune responsabilité quant à ces éléments. Le Client garantit détenir tout droit requis pour l'exploitation des Contenus qui seront utilisés via les Services.

EN AUCUN CAS CLOUD SOLUTIONS NE POURRA ETRE TENUE RESPONSABLE DES PERTES INDIRECTES, PERTES DE PROFITS OU D'ECONOMIES PREVUES, DE PERTES DE REVENUS, PERTES DE DONNEES, NI DE RECOURS DE TIERS, SE RAPPORTANT AUX DEFAUTS OU DÉFAILLANCES DANS LES SERVICES.

LE CLIENT NE POURRA PRÉTENDRE À UNE REDUCTION DE PAIEMENT, A DES DOMMAGES ET INTERETS, OU A D'AUTRES SANCTIONS EN CAS D'INTERRUPTIONS CONTINUES DES SERVICES D'UNE DUREE INFÉRIEURE A DIX (10) JOURS CONSECUTIFS.

EN TOUT ETAT DE CAUSE LA RESPONSABILITE DE CLOUD SOLUTIONS NE SAURAIT DEPASSER LE MONTANT PAYE POUR L'UTILISATION DES SERVICES AU COURS DES DOUZE (12) MOIS PRECEDANT IMMEDIATEMENT LA VIOLATION INVOQUEE DU CONTRAT, ET NE POURRA PLUS ETRE ENGAGEE PASSE UN DELAI DE QUARANTE-CINQ (45) JOURS CALENDAIRES APRES LA SURVENANCE DES MOTIFS DE LA RECLAMATION.

La responsabilité de CLOUD SOLUTIONS ne pourra en aucun cas être recherchée sur les fondements suivants :

- utilisation non conforme des Services ;
- absence de collaboration du Client dans la gestion d'un incident ;
- conséquence dommageable pour le Client à la suite d'un test de sécurité ;
- défaillance, dysfonction ou indisponibilité des Services résultant d'un tiers à l'exclusion des sous-traitants de CLOUD SOLUTIONS ;
- l'accès non autorisé aux contenus du Client par une défaillance de sa part ayant permis une violation de sécurité accidentelle ou illicite ;
- suspension des Services notamment en cas de non-respect du Client de ses obligations ou retard de paiement ;
- la réalisation d'opérations de maintenance.

Le Client s'engage à coopérer avec CLOUD SOLUTIONS en cas de défense pour une demande, plainte, action ou poursuite.

15. Modalités spécifiques aux Utilisateurs invités

Le Client peut mettre à disposition son Wimi à ses Utilisateurs finaux et ses Utilisateurs invités.

Le Client s'engage à respecter les modalités d'accès attribuées à chacun de ces statuts.

Il est précisé en ce sens que les Utilisateurs invités disposant d'une adresse email du même domaine que celui des utilisateurs finaux se connectant régulièrement à Wimi depuis une adresse IP appartenant au Client ne pourront pas être considérés comme « Utilisateurs Invités ».

Le nombre d'Utilisateurs Invités ne peut être supérieur à 5 fois le nombre d'Utilisateurs finaux sauf accord préalable de CLOUD SOLUTIONS.

CLOUD SOLUTIONS se réserve la possibilité de requalifier rétroactivement en Utilisateurs finaux les Invités ne respectant pas les conditions du statut correspondant.

16. Garanties

Dans le cadre de l'utilisation des Services, le Client garantit CLOUD SOLUTIONS contre tout recours et prendra ainsi à sa charge toute responsabilité, perte, coûts, dommages, frais et honoraires d'avocats qui résulterait de ou serait liée à (a) un manquement de sa part aux présentes Conditions ou à des plaintes exprimées au sujet de son compte; (b) une fraude ou manipulation de sa part ; (c) des informations, données, fichiers ou autre Contenu fournis par lui ; ou (d) toute plainte de fraude à la carte bancaire fondée sur toute information que le Client aurait divulguée.

17. Responsabilité

CLOUD SOLUTIONS est tenu à une obligation de moyens concernant ses obligations.

18. Abonnements et Redevances

Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux Services, hors période d'essai gratuitement concédée par CLOUD SOLUTIONS, le Client souscrit une Formule d'Abonnement et s'acquitte d'une redevance périodique conformément à la Formule d'abonnement choisie.

A la souscription d'une Formule d'Abonnement, un renouvellement automatique est activé par défaut pour assurer la continuité de service. Le Client peut désactiver à tout moment le renouvellement automatique s'il le souhaite.

L'accès aux Services est concédé exclusivement dans les conditions déterminées par la Formule d'abonnement souscrite, notamment pour le nombre d'Utilisateurs, l'assistance et l'espace de stockage définis par la Formule souscrite qui détermine les caractéristiques de votre Wimi.

Les descriptifs des Services présentés sur le Site de CLOUD SOLUTIONS précisent, pour chaque Formule d'Abonnement, la durée de l'Abonnement souscrit, les éléments inclus dans la formule et le type d'usage, personnel ou professionnel, permis.

Cas particulier de l'Abonnement gratuit. Un abonnement gratuit concédé expressément par CLOUD SOLUTIONS ne nécessite pas le paiement de frais d'abonnement. Tout abonnement gratuit a une durée de 30 jours qui peut être renouvelée ou non pour la même durée à l'entièrre discrétion de CLOUD SOLUTIONS.

Dans le cas d'une inactivité (aucune connexion) sur le compte Wimi excédant 120 jours, CLOUD SOLUTIONS se réserve le droit d'interrompre les services et de supprimer les données stockées sur le Wimi du Client.

Si le Client a souscrit une Formule spécifique comprenant une période d'essai gratuite, CLOUD SOLUTIONS fournira une utilisation gratuite des Services pendant cette période à compter de la confirmation de sa demande d'abonnement en cas de souscription en ligne, ou sinon, à compter de la signature de la demande d'abonnement.



A l'issu de la période d'essai, si le Client ne souhaite pas poursuivre avec une formule d'abonnement payante, CLOUD SOLUTIONS se réserve le droit d'interrompre les services et de supprimer les données stockées sur son Wimi.

Le montant total des redevances dues pour la durée d'abonnement souscrite reste définitivement acquis et/ou dû, même en cas de résiliation de l'abonnement pour quelque cause que ce soit excepté si CLOUD SOLUTIONS ne respecte pas ses obligations contractuelles et/ou décide l'arrêt définitif des Services.

Au cas où le Client annulerait la carte bancaire fournie à CLOUD SOLUTIONS ou si la carte était résiliée, le Client doit immédiatement fournir à CLOUD SOLUTIONS un nouveau numéro de carte bancaire valide. Au cas où le Client ne fournirait pas à CLOUD SOLUTIONS un numéro de carte bancaire valide suffisamment approvisionné, le Client serait en violation avec ces Conditions.

Au cas où le Client changerait ou fermerait le compte bancaire fourni à CLOUD SOLUTIONS pour le prélèvement bancaire, il doit immédiatement fournir à CLOUD SOLUTIONS une nouvelle autorisation de prélèvement sur son nouveau compte bancaire. Au cas où il ne fournirait pas à CLOUD SOLUTIONS une nouvelle autorisation de prélèvement ou si son compte ne se trouvait pas suffisamment approvisionné, il serait en violation avec ces Conditions.

CLOUD SOLUTIONS se réserve le droit d'interrompre ou de modifier tout bon de réduction, crédit et offre promotionnelle spéciale à son entière discrédition.

Il peut faire évoluer sa Formule d'Abonnement à tout moment. En cas de changement, la facturation se fera au prorata temporis de la nouvelle Formule d'Abonnement.

Pour le cas où un défaut de règlement se répèterait, le paiement de l'abonnement pour l'ensemble de la période souscrite dans la Formule d'Abonnement devra être effectué à CLOUD SOLUTIONS en totalité dans un délai de trente (30) jours suivant la date d'émission de la facture ou de la demande initiale de paiement. Des intérêts, à titre de pénalité, pourront être exigés conformément à la législation en vigueur pour le délai courant au-delà de cette période. CLOUD SOLUTIONS sera autorisée à facturer des frais pour tout rappel de paiement et se réserve le droit d'envoyer des messages de rappel par email.

19. Résiliation

CLOUD SOLUTIONS peut, sans indemnité ni préavis résilier ces Conditions, si (i) le Client les enfreint sans y remédier dans un délai de 8 jours à compter d'une notification écrite.

CLOUD SOLUTIONS ne saurait être tenu responsable envers le Client, ni un tiers, de la résiliation du Service ou de son utilisation.

En cas de résiliation pour quelque raison que ce soit, le Client n'est plus autorisé à utiliser les Services et n'aura plus accès aux données et autres documents qu'il stockait en relation avec les Services.

Toujours en cas de résiliation pour quelque raison que ce soit, CLOUD SOLUTIONS s'engage à notifier le Client par voie électronique avec un préavis de 21 jours de l'activation de la procédure d'effacement sécurisée de l'intégralité de vos données.

Sauf accord différent entre les parties, la procédure de suppression sécurisée prévoit les étapes suivantes :

- pour les fichiers, une réécriture sur les blocs stockant des fichiers et une suppression de la clé de chiffrement spécifique au Client sont effectuées. Une copie des fichiers supprimés reste dans les sauvegardes jusqu'à leur suppression définitive par le biais de la rotation des sauvegardes.
- pour les données stockées en base relative à l'utilisation des Service par le Client, la suppression des données est effectuée à l'éradication du compte Wimi créé par le Client. Une copie des données supprimées reste dans les sauvegardes jusqu'à leur suppression définitive par le biais de la rotation des sauvegardes.

- pour les journaux machines, étant sur un service mutualisé, pour assurer un monitoring cohérent, réaliser des analyses sur l'historique et dans un souci d'optimisation continue de l'infrastructure de CLOUD SOLUTIONS, CLOUD SOLUTIONS ne propose pas leur effacement immédiat, mais ceux-ci seront naturellement supprimés lors de la fin de conservation des journaux d'historique selon nos durées de conservation usuelles des dits journaux

La procédure d'effacement sécurisée peut durer jusqu'à 3 jours. A l'issue de celle-ci, un PV de suppression sera systématiquement produit, et communiqué au Client, de façon sécurisée.

En conséquence, le Client doit s'assurer qu'il possède les copies de sauvegarde nécessaires.

Pour les Formules d'Abonnement incluant la qualification SecNumCloud, CLOUD SOLUTIONS met à disposition du Client un Wimi ayant reçu la qualification SecNumCloud. En cas de perte de cette qualification, le Client pourra choisir de résilier le présent Contrat, sans la moindre indemnité ou pénalité, moyennant un préavis d'un mois.

TOUTES LES CLAUSES DE NON-RESPONSABILITE, LES LIMITATIONS DE GARANTIE ET DES DOMMAGES INTERETS, AINSI QUE LES ENGAGEMENTS CONFIDENTIELS EXPRIMES DANS LES PRESENTES CONDITIONS (1) SONT ESSENTIELS A L'ACCORD ENTRE LES PARTIES ET (2) SUBSISTERONT MEME EN CAS DE RESILIATION OU DE RETRACTATION DES PRESENTES CONDITIONS.

20. Support

CLOUD SOLUTIONS assure une assistance au Client pour toute question technique ou fonctionnelle relative à l'utilisation normale des Services.

CLOUD SOLUTIONS assure cette assistance par e-mail au Client en intervenant sans retard excessif à compter de la notification. Les Parties communiqueront via les adresses e-mails que le Client aura indiquées lors de son inscription aux services Wimi et les adresses emails présentes sur les sites commerciaux Wimi.

Si la Formule d'abonnement souscrite offre en sus de cette assistance par e-mail, une assistance téléphonique ou une téléassistance, cette assistance ne pourra dépasser le quota d'heures défini par la Formule d'abonnement.

Le service d'assistance ne sera disponible que de 9 h à 18 h les jours ouvrables. Un appel/un e-mail adressé en dehors de cette plage horaire sera réputé être adressé le jour ouvré suivant.

Dans le cas d'une assistance en ligne, CLOUD SOLUTIONS pourra, avec l'accord préalable du Client, être amené à se connecter sur son Wimi. Dans ce cas, CLOUD SOLUTIONS s'engage à garder confidentielles toutes les informations auxquelles il aura accès.

Le Client s'engage à ne pas recourir abusivement au support de CLOUD SOLUTIONS. Avant de recourir au service support, les Utilisateurs finaux doivent consulter les documentations et prérequis communiqués par CLOUD SOLUTIONS et le cas échéant réaliser les premiers tests nécessaires.

Le Client s'interdit de contacter le support pour des services ou produits qu'il n'aurait pas contractés directement auprès de CLOUD SOLUTIONS. Si CLOUD SOLUTIONS constate que ses Services sont disponibles et en bon état de fonctionnement, que l'existence de l'incident ne peut être confirmée ou que l'incident ne relève pas de la responsabilité de CLOUD SOLUTIONS, CLOUD SOLUTIONS en informe le Client.

En ce cas, le temps passé par CLOUD SOLUTIONS pour réaliser le diagnostic et assister le Client peut être facturé à titre de prestations complémentaires.

21. Sauvegarde

Si la formule d'abonnement le permet, CLOUD SOLUTIONS pourra donner la possibilité au Client de faire sa propre sauvegarde par le biais d'outils mis à sa disposition.



Même si CLOUD SOLUTIONS dispose de dispositifs de sauvegarde sécurisée de vos données, CLOUD SOLUTIONS décline toute responsabilité pour toute perte ou déformation du Contenu échangé électroniquement sur les Services ou par ceux-ci. La sauvegarde des Contenus incombe entièrement au Client. Au regard des risques que peut représenter l'utilisation d'une solution en SaaS et malgré les engagements de CLOUD SOLUTIONS, le Client est invité à prendre toute mesure complémentaire qu'il estime nécessaire pour protéger ses données.

22. Maintenance

CLOUD SOLUTIONS assure les prestations de maintenance préventive et corrective.

Au titre de la maintenance préventive, CLOUD SOLUTIONS s'engage à superviser le bon fonctionnement des Services pour tout moyen qu'il estimera nécessaire.

Pour ce faire, il peut procéder à des interruptions de service programmées.

Ces interruptions de service seront notifiées préalablement au Client et seront mises en œuvre sur des plages horaires et pour des durées de nature à minimiser leur impact sur le Client.

Le Client ne saurait prétendre à la moindre indemnité au titre de cette maintenance programmée. De même, les engagements de niveaux de service ne sont pas applicables en cas de maintenance programmée.

Au titre de la maintenance corrective, CLOUD SOLUTIONS s'engage à corriger tout dysfonctionnement des Services.

CLOUD SOLUTIONS s'engage à agir pour corriger ce défaut sans retard excessif à compter de la notification écrite qui lui sera adressée.

Le dysfonctionnement doit être détaillé et reproductible pour être pris en charge par CLOUD SOLUTIONS qui décide du niveau de criticité approprié.

Le Client est tenu, dans les délais requis par CLOUD SOLUTIONS, à répondre à toute demande de renseignement complémentaire de nature à analyser l'incident et ses conséquences.

Il est entendu entre les Parties que n'entre pas dans le cadre de la maintenance et font le cas échéant l'objet d'une facturation spécifique :

- Les interventions de CLOUD SOLUTIONS liées à une utilisation non conforme des Services ;
- Les interventions de CLOUD SOLUTIONS liées à une erreur de la part du Client ;
- L'altération des Services par le Client.

23. Niveaux de services

CLOUD SOLUTIONS vise un taux annuel d'accessibilité minimal de 99,95% (hors maintenance programmée).

En cas de défauts majeurs qui empêchent sérieusement l'utilisation des Services et qui sont exclusivement imputables à CLOUD SOLUTIONS, CLOUD SOLUTIONS s'engage à agir pour corriger ce défaut sans retard excessif.

Dans la survenance d'un cas nécessitant l'activation du plan de reprise d'activités, la durée maximale d'indisponibilité des services est fixée à 48h.

Par ailleurs, CLOUD SOLUTIONS s'engage à informer le Client par email de tout changement substantiel qui affectera la qualité des services fournis avec un préavis minimum d'un mois.

24. Hébergement et protection vis-à-vis des droits de pays extra-européens

CLOUD SOLUTIONS s'engage à héberger les données stockées et traitées dans le cadre de l'usage de Wimi sur le territoire de l'Union Européenne

(Sauf dérogation de l'ANSSI notifiée aux clients. Aujourd'hui, Wimi n'a besoin et ne dispose d'aucune dérogation de ce type.¹⁹).

CLOUD SOLUTIONS accède à distance aux centres de données qui hébergent les Services pour réaliser des actions d'administrations et/ou de support.

Toutes les opérations de support et d'administration du service Wimi sont réalisées par des collaborateurs de Cloud Solutions sous contrat et sur le territoire français (voire UE).

Le siège statutaire, administration centrale et principal établissement de CLOUD SOLUTIONS sont établis en France.

CLOUD SOLUTIONS a analysé les risques pouvant soumettre Wimi, ses opérations d'administration, de supervision, de support ou son usage à des contraintes judiciaires d'un gouvernement extra-européen et a conclu l'absence de risques ce type. CLOUD SOLUTIONS peut communiquer au commanditaire, à sa demande, les éléments d'appréciation de ces risques. CLOUD SOLUTIONS peut communiquer au commanditaire, à sa demande, les éléments d'appréciation de ces risques. CLOUD SOLUTIONS réalise une veille active à sujet néanmoins.

La répartition du capital social et des droits de vote dans la société CLOUD SOLUTIONS respecte l'article 19.6.b du référentiel SecNumCloud v3.2.

Dans le cadre de Wimi, CLOUD SOLUTIONS ne recourt à aucun service ou prestataire tiers – y compris un sous-traitant – possédant son siège statutaire, administration centrale ou principal établissement au sein d'un État non-membre de l'Union Européenne ou appartenant ou étant contrôlée par une société tierce domiciliée en dehors l'Union Européenne. Aucun service ou prestataire tiers auxquels CLOUD SOLUTIONS a recours n'a la possibilité technique d'obtenir les données opérées au travers du service. Ces services ou prestataires tiers sont explicitement engagés par CLOUD SOLUTIONS dans sa relation contractuelle avec eux à garantir leur autonomie d'exploitation (lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes qualifiés SecNumCloud).

CLOUD SOLUTIONS garantit que les données techniques (identités des bénéficiaires et des administrateurs de l'infrastructure technique, données manipulées par le Software Defined Network, journaux de l'infrastructure technique, annuaire, certificats, configuration des accès, etc.) sont stockées au sein de l'Union Européenne.

CLOUD SOLUTIONS s'engage à informer formellement le commanditaire, et dans un délai d'un mois, de tout changement juridique, organisationnel ou technique pouvant avoir un impact sur sa protection vis-à-vis du droit extra-européen.

25. Sous-traitance et relation avec les tiers

CLOUD SOLUTIONS est habilité à faire appel à des sous-traitants pour l'exécution d'obligations conformément au présent Contrat.

CLOUD SOLUTIONS prend les mesures nécessaires pour que le sous-traitant intervienne dans les conditions fixées aux présentes.

Dans le cas où le Client constaterait que le sous-traitant ne respecte pas les termes des présentes conditions, il en informera immédiatement CLOUD SOLUTIONS, à charge pour ce dernier de reprendre la prestation en direct ou faire choix d'un nouveau sous-traitant.

Dans la mesure où un changement de tiers participant à la mise en œuvre du service affecte le niveau de sécurité du service, CLOUD SOLUTIONS s'engage à en informer l'ensemble des commanditaires sans délais et mettre en œuvre les mesures permettant de rétablir le niveau de sécurité précédent.

26. Confidentialité

Le Client et CLOUD SOLUTIONS s'engagent à conserver confidentielles les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, financiers, techniques, sociaux ou commerciaux, qui ont pu être accessibles au cours de l'exécution du contrat.



Sauf dérogation accordée par le Client, CLOUD SOLUTIONS n'est pas autorisé à accéder en lecture ou écriture au Contenu que le Client gère par l'intermédiaire des Services.

CLOUD SOLUTIONS s'interdit de divulguer à un tiers une quelconque information relative à la prestation à laquelle le Client souscrit et qui est encadrée par le présent contrat (sauf autorisation expresse du Client).

Dans le cas où le Client donne l'autorisation à CLOUD SOLUTIONS de divulguer des informations relatives à la prestation, CLOUD SOLUTIONS s'engage à en informer le Client.

27. Références commerciales

Le Client accepte que le nom, le logo ou l'URL de son Wimi soient publiés sur une page publique des sites commerciaux de Wimi à titre de référence commerciale.

28. Données personnelles

Dans le cadre strict de l'utilisation des Services, CLOUD SOLUTIONS intervient en qualité de sous-traitant au sens du RGPD. L'Annexe RGPD, présente dans ce document, précise le cadre contractuel de cette relation.

Lorsque CLOUD SOLUTIONS intervient en qualité de responsable de traitement (avant-vente, marketing...), la politique de protection des données personnelles suivante s'applique :

<https://www.wimi-teamwork.com/fr/a-propos/securite-donnees-rgpd/>

29. Force majeure

Une partie pourra être libérée de toute responsabilité en dommages intérêts et autres sanctions lorsque l'exécution d'une obligation particulière est empêchée ou rendue coûteuse du fait d'un cas de force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence.

Lorsqu'une partie est empêchée pendant une durée dépassant un (1) mois du fait d'un cas de force majeure, l'autre partie sera habilitée à résilier le Contrat par écrit sans qu'aucun dédommagement ne soit du.

30. Imprévision

Les Parties renoncent expressément au bénéfice de l'article 1195 du Code civil.

31. Cession

Le Client reconnaît et accepte que CLOUD SOLUTIONS, dans le cas d'une cession ou changement de contrôle, se réserve la possibilité de transférer à toute autre société les droits et obligations issues des présentes conditions informant avec un préavis d'un mois minimum.

Le Client n'est pas autorisé à céder ses droits et obligations en vertu du présent Contrat sans avoir obtenu l'accord préalable écrit de CLOUD SOLUTIONS.

En tout état de cause, le Client demeure entièrement responsable de l'exécution des obligations définies dans le présent Contrat, en cas de manquement du cessionnaire.

32. Communications et notifications

Les communications et notifications de CLOUD SOLUTIONS peuvent être envoyés à l'adresse e-mail que le Client indique lors de son inscription aux Services ou selon tout autre moyen conjointement déterminé par les Parties. Tous les autres communications et notifications que le Client envoie à CLOUD SOLUTIONS se rapportant à ces Conditions doivent être écrits et envoyés par courrier recommandé.

De convention expresse, toute Communication ou notification adressée par CLOUD SOLUTIONS sera réputée avoir été reçue et lue par le Client dans les 5 jours de son envoi. Il appartient donc au Client de mettre à jour et consulter régulièrement cette adresse mail. Le Client sera seul responsable de la violation de vos obligations à cet égard.

33. Assurance

Le Client atteste avoir souscrit les assurances nécessaires (et les maintenir en vigueur) concernant l'ensemble des risques liés à son activité et à l'utilisation des Services, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, pour toutes les conséquences pécuniaires de sa responsabilité du fait de tout dommage causé à CLOUD SOLUTIONS et/ou à tout tiers dans le cadre de l'utilisation des Services, ainsi que le cas échéant, pour tous dommages que le Client pourra subir dans le cadre de l'utilisation des Services.

34. Réversibilité

Dans le cas d'une cessation de contrat ou de mise en application de la clause de réversibilité, le Client pourra récupérer ses données selon les formats suivants :

- toutes les informations qui ont été saisies par l'utilisateur sont mises à disposition au travers de l'API au format JSON. Vous pouvez retrouver la documentation de l'API à l'adresse suivante : <https://wimi.wimi.pro/wapi-doc-api>;
- toutes les actions qui ont été créées telles que les "tâches" sont à mises à disposition au format csv avec comme séparateur le point-virgule (;) ;
- tous les fichiers qui sont déposés sur Wimi peuvent être téléchargés par l'intermédiaire de Wimi Drive, d'un navigateur ou via l'API ;

Avant toute phase de réversibilité, il appartient au Client de prendre contact le support client de CLOUD SOLUTIONS à l'adresse support@wimi.pro.

La réversibilité n'a ni pour objet ni pour effet de conduire à un transfert de savoir-faire de CLOUD SOLUTIONS vers le Client ou son nouveau prestataire.

35. Signalement d'un Incident de sécurité

Dans le cas où le Client suspecterait ou constaterait une atteinte à la cybersécurité de la plate-forme ou des Services, CLOUD SOLUTIONS invite le Client à envoyer immédiatement un mail à l'adresse security@wimi.pro avec pour objet "Alerte de sécurité" en précisant dans le corps du message tous les éléments permettant l'analyse de l'incident afin de permettre le traitement le plus rapide possible.

Il appartient au Client de joindre des copies permettant de cerner le problème plus rapidement.

Il appartient également au Client d'indiquer le numéro de téléphone dans le mail afin de pouvoir le joindre en cas de nécessité d'obtention d'éléments complémentaires. La déclaration sera étudiée par l'équipe sécurité dans les plus brefs délais.

Dans le cas où CLOUD SOLUTIONS identifie une atteinte à la cybersécurité de la plate-forme, CLOUD SOLUTIONS s'engage à communiquer par email à l'ensemble des clients concernés dans un délai maximum de 8 heures.

À tout moment, incident de sécurité ou non, le Client a le droit de déposer une réclamation à l'ANSSI à propos du service qualifié. Le Client adresse une copie de cette réclamation à Wimi dans le même temps.

36. Journalisation

Sur demande du Client, CLOUD SOLUTIONS pourra mettre à disposition l'ensemble des journaux d'événements le concernant dans la limite des durées de conservation contractuelles et légales. Si la demande concerne un événement précis, il est nécessaire de préciser lors de la demande la date et l'heure de début de l'événement, la date et l'heure



de fin de l'événement et le service ciblé. Pour effectuer cette demande, CLOUD SOLUTIONS invite le Client à se rapprocher de son Customer Success Manager (CSM) dédié qui mettra à sa disposition les éléments en possession de CLOUD SOLUTIONS sous deux jours ouvrés.

37. Informations techniques

Pour les Formules d'Abonnement incluant la qualification SecNumCloud, CLOUD SOLUTIONS met à la disposition du Client une description technique complète des environnements mis à sa disposition et notamment le descriptif du maintien en condition de sécurité. Pour cela, CLOUD SOLUTIONS invite le Client à contacter son Customer Success Manager (CSM) dédié qui mettra à sa disposition la documentation ad hoc.

Pour les Formules d'Abonnement incluant la qualification SecNumCloud, CLOUD SOLUTIONS met également à la disposition du Client l'attestation de qualification SecNumCloud et la liste des mesures de sécurité mises en œuvre afin d'assurer la sécurité du service qualifié au sein d'un plan d'assurance sécurité obtenable par le Client sur demande auprès du CSM du Client également. CLOUD SOLUTIONS se réserve le droit à un délai raisonnable pour produire ces éléments à la suite de la demande.

38. Droit d'audit de sécurité

Pour les Formules d'Abonnement incluant la qualification SecNumCloud, CLOUD SOLUTIONS autorise, conformément au référentiel SecNumCloud de l'ANSSI, un prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information [PASSI] qualifié mandaté par le Client à auditer le service et son système d'information dans le cadre du plan de contrôle.

L'audit devra respecter une durée de préavis de 1 mois entre l'information concernant la mission à venir et son début effectif. Il est précisé que chaque audit est réalisé aux frais du Client, que les informations et données communiquées à l'occasion seront traitées par le Client et l'auditeur comme des données de nature confidentielle et destinés exclusivement aux fins du contrôle.

En acceptant la convention de services, le Client autorise l'ANSSI et les organismes de certification à auditer le service Wimi et le système d'information du service afin de vérifier qu'ils respectent les exigences du référentiel SNCv3.2.

Si l'audit nécessite un accès aux Contenus du Client, le Client doit autoriser expressément le prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information [PASSI] à réaliser cette action et notifier CLOUD SOLUTIONS de cette autorisation.

Le Client pourra également demander à son Customer Success Manager (CSM) dédié, l'accès aux procédures de sécurité mises en place dans le cadre de la prestation. Les procédures seront communiquées au Client par un lien de partage sécurisée sous un délai maximum de 15 jours ouvrés.

39. Droit d'audit de conformité

CLOUD SOLUTIONS peut procéder à des audits permettant de contrôler la bonne application des présentes par le Client. L'audit peut porter sur le respect de tout ou partie des engagements du Client.

L'audit est par principe réalisé par CLOUD SOLUTIONS sur les Services telle que mis à la disposition du Client.

L'audit ne doit pas perturber le bon fonctionnement des Services et en aucun cas ne doit permettre à CLOUD SOLUTIONS d'accéder aux données du Client.

En cas de manquement constaté, CLOUD SOLUTIONS en avisera immédiatement le Client et les parties définiront un plan de remédiation sans préjudice pour CLOUD SOLUTIONS de mettre en œuvre autres clauses du contrat notamment celles afférents à la suspension du service.

40. Veille juridique

CLOUD SOLUTIONS dispose d'une veille juridique régulière pour s'assurer de respecter le droit applicable. La veille juridique est assurée par un cabinet d'avocats spécialisé qui la communique par voie électronique à CLOUD SOLUTIONS sur un rythme mensuel. Les réglementations applicables objets de la veille juridique sont listées en annexe de ce document.

41. Divers

Dans le cas où l'une des dispositions des présentes Conditions serait jugée illégale, nulle ou inapplicable, pour quelque raison que ce soit, cette disposition serait considérée comme ne faisant pas partie des présentes Conditions et n'affecterait pas la validité ni l'application des autres dispositions.

La défaillance de CLOUD SOLUTIONS à exercer en tout ou partie un droit n'empêche pas l'exercice ultérieur d'un tel droit. La renonciation de CLOUD SOLUTIONS à tout manquement ne doit pas être considérée comme une renonciation à tout manquement ultérieur.

Le Client reconnaît et accepte que CLOUD SOLUTIONS se situe sur le marché des solutions d'accès à distance et que CLOUD SOLUTIONS peut proposer des Services identiques ou similaires à ceux du Client, à des tiers, et notamment aux concurrents du Client.

42. Langue des Conditions

Si CLOUD SOLUTIONS fournit une traduction anglaise de la version française des Conditions, le Client reconnaît que cette traduction est fournie à titre indicatif uniquement et que la version française de ces Conditions régit les relations contractuelles entre le Client et CLOUD SOLUTIONS.

Si la version française des Conditions et la version anglaise se contredisent, la version en langue française est prioritaire.

Toutes les interfaces Web et communications e-mail de Wimi mises à disposition du Client par Cloud Solutions sont présentées au minimum en langue française.

Toutes les opérations de support sont fournies au minimum en langue française.

43. Evolutions

CLOUD SOLUTIONS se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation. Elle en informera préalablement les Clients. Les modifications ne seront pas applicables avant un délai de 30 jours suivant la notification desdites modifications au Client.

Si de telles modifications devaient réduire ou déprécier les droits des Clients, ceux-ci pourront dans le délai de 30 jours informer dans les conditions prévues aux présentes de leur souhait de procéder à la résiliation du Contrat.

44. Droit applicable - attribution de compétence

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES SONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS.

TOUT LITIGE, QUELLE QUE SOIT SA NATURE, RELATIF NOTAMMENT A L'INTERPRETATION, LA VALIDITE ET L'EXECUTION DES PRESENTES CONDITIONS ET DE TOUT CONTRAT/COMMANDE PASSE AVEC CLOUD SOLUTIONS, MEME EN CAS DE RECOURS EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS, SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU LIEU DU SIEGE SOCIAL DE PARIS.

* * *

* *

1. Objet

Le présent document vise à répondre aux exigences du RGPD dans le cadre de la relation entre notre entreprise et nos clients. Le présent document ne s'applique que dans le cas où nous traitons, à la demande de nos clients, des données à caractère personnel pour le compte de nos clients dans les conditions fixées par le RGPD. Le présent document est considéré comme une annexe contractuelle qui s'impose aux parties et ne modifie pas les termes des contrats conclus. En cas d'écart entre le présent document et le ou les contrats conclus, la présente annexe prime s'agissant de la seule question du traitement des données personnelles.

2. Définitions

Pour la présente annexe, les termes ci-dessous ont entre les parties la signification suivante :

- « données à caractère personnel » : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- « traitement de données à caractère personnel » : désigne toute opération ou ensemble d'opérations portant sur des données à caractère personnel, quel que soit le procédé utilisé telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction ;
- « violation de données à caractère personnel » : désigne une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

3. Qualification des parties

Au sens du RGPD, et pour la bonne application des présentes, vous (notre client) êtes qualifié de « responsable de traitement » et nous (le prestataire) agissons en qualité de « sous-traitant ».

4. Identification du traitement

Les éléments d'identification du traitement couverts par la présente annexe sont ceux déclarées par le Client.

5. Obligations du client

Vous vous engagez à :

- vous conformer au RGPD en qualité de responsable de traitement ;
- nous fournir toutes les instructions documentées nécessaires à la bonne exécution de nos prestations ;
- nous faire part de toute évolution sur vos traitements de données ;
- nous fournir les coordonnées de votre DPO ou référent RGPD ;
- notifier les violations de données auprès de l'autorité compétente ;
- respecter vos obligations en matière de protection des données ;
- nous fournir en tant que de besoin, les informations nécessaires à la tenue de notre registre des traitements de données.

Vous nous garantissez de disposer de tous les droits nécessaires pour nous permettre de traiter les données.

6. Instructions du client

Nous ne traitons vos données à caractère personnel que dans le respect des instructions documentées, que vous nous communiquez.

Les instructions documentées nous sont communiquées par écrit, sous toute forme choisie par le client. Les instructions fournies ne peuvent en aucune façon avoir pour objet ou pour effet de modifier le produit lui-même ou la prestation proposée.

Nous sommes tenus, en application du RGPD de vous informer immédiatement si, selon nous, une instruction de votre part constitue une violation du présent règlement ou d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit français relatives à la protection des données.

7. Sous-traitance ultérieure

Vous nous autorisez à avoir recours à des sous-traitants. Si le contrat est conclu entre nous et le sous-traitant nous vous garantissons que le sous-traitant est lui-même conforme au RGPD. Dans le cas où vous souhaiteriez contracter directement avec le sous-traitant il vous appartient de vérifier sa conformité au RGPD.

8. Confidentialité renforcée

Nous sensibilisons notre personnel à la protection de données personnelles et leur demandons de respecter, lorsque la prestation s'y prête, un code de bonne conduite.

9. Obligation de sécurité

Chaque partie en sa qualité met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires au regard de l'obligation de sécurisation et de protection des données à caractère personnel

En cas de violation de sécurité nous mettrons en œuvre les mesures nécessaires et nous engageons à vous communiquer tous les éléments nécessaires à procéder, le cas échéant, aux notifications auprès de la Cnil.

ATTENTION : Vous devez en permanence vous assurer que les codes d'accès et profils utilisateurs sont correctement paramétrés.

10. Assistance du client

Nous vous assistons dans le cadre de la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées de nature à satisfaire aux obligations de protection et de sécurisation des traitements en vous proposant les solutions, services et techniques que nous estimons appropriées.

Vous restez le seul responsable de la mise en œuvre des propositions que nous vous formulons.

11. Contrôle de la CNIL

Les parties s'informent mutuellement d'un éventuel contrôle de la Cnil et prennent les mesures nécessaires pour répondre aux questions posées par l'autorité de contrôle.

12. Audit

Vous pouvez auditer notre conformité une fois l'an en nous adressant un questionnaire à cet effet. Nous y répondrons dans les meilleurs délais. Nous sommes dispensés d'audit pour toutes les prestations bénéficiant d'un certificat ou un label de la Cnil.



Cloud Solutions s'engage à mettre à disposition toutes les informations nécessaires à la réalisation d'audits de conformité aux dispositions de l'article 28 du RGPD, menés par le commanditaire ou un tiers mandaté. Également, Cloud Solutions s'engage à apporter assistance et conseil au commanditaire en l'informant si une instruction de ce dernier constitue une violation des règles de protection des données

13. Fin d'abonnement

A l'expiration de votre abonnement, les données personnelles sont traitées conformément à notre politique de protection des données personnelles.

14. Responsabilité

Conformément à l'article 28 du RGPD, notre responsabilité, en tant que sous-traitant, est limitée et limitée au cas suivant :

- nous ne respectons pas les obligations prévues dans le RGPD qui nous incombent spécifiquement en tant que sous-traitants ou ;
- nous agissons en-dehors de vos instructions documentées ou ;
- nous agissons contrairement à vos instructions écrites.

Dans tous les cas la réparation du préjudice s'inscrit dans le cadre de notre contrat de service.

15. Révision

En cas d'évolution réglementaire ou de recommandations de la Cnil nous nous réservons le droit de modifier la présente annexe. Toute nouvelle annexe vous est notifiée avant son entrée en vigueur.

* * *
* *

Annexe réglementations applicables

Exigence légale	Description
LOI_IL	Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
RGPD	Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données
CP_ART_314-1	Article 226-1 du Code pénal relatif aux Attentats aux mœurs, abus de confiance
CP_ART_226-1	Article 226-1 du Code pénal relatif au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui
CP_ART_226-13	Article 226-13 du Code pénal relatif à la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire
CP_ART_226-15	Article 226-15 du Code pénal relatif au fait, commis de mauvaise foi, d'ouvrir, de supprimer, de retarder ou de détourner des correspondances arrivées ou non à destination et adressées à des tiers, ou d'en prendre frauduleusement connaissance
CP_ART_323-1	Article 323-1 du Code pénal relatif au fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données
LOI n° 2024-449	LOI n° 2024-449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique
Code de la défense	Dispositions législatives et réglementaires sur la protection du secret de la défense nationale
IGI_1300	Instruction générale interministérielle n° 1300 relatif au fait d'accéder ou à détenir des articles contrôlés de la sécurité des systèmes d'information
II_901	Instruction interministérielle relative aux articles contrôlés de la sécurité des systèmes d'information (ACSSI), n°910
PSSIE	Politique de sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE), portée par la circulaire du Premier ministre n°5725/SG
RGS	Autorités administratives échangeant des informations avec les usagers et entre autorités administratives
IGI 2100 / 2102	Instruction applicable dans toutes les administrations centrales, tous les services déconcentrés de l'État et établissements publics nationaux placés sous l'autorité d'un ministre, dans toutes les entités, publiques ou privées, détenant des informations classifiées de l'OTAN, y compris dans le cadre de la passation et de l'exécution d'un contrat.
II 1300	Instruction interministérielle qui fixe les règles applicables aux mesures de protection face aux risques provoqués par la menace TEMPEST et par l'utilisation des périphériques et technologies de communication sans fil
II 901 (Parties 1 & 2)	Entités publiques ou privées qui traitent des informations de mention « Diffusion Restreinte » Entités mettant en œuvre des zones à régime restrictif (ZRR) et concernées par les spécialités les plus sensibles dans le cadre du dispositif relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la Nation

* * *

* *



Annexe Tiers impliqués dans la fourniture du Service : obligations, droits et responsabilités

A ce jour, un seul tiers est directement impliqué dans la fourniture du service. Il s'agit de la société Scaleway qui nous fournit des installations techniques au sein de son Centre d'Hébergement pour nous permettre de placer et d'exploiter notre Infrastructure.

Les droits, obligations, et responsabilités de Scaleway sont définis dans le document accessible depuis ce lien :

<https://wimi.wimi.pro/shared/#/file/8ed9df5d959fa1f2a47a8e8e675065c2484f7a5de67addc87b4e5f3099401267>

* * *

* *